

## Le futur restaurant sur le toit inquiète déjà le voisinage

Le Parisien, Philippe Baverel, 13 Avril 2015



**A l'angle des rues Vieille-du-Temple et des Quatre-fils (IIIe), jeudi. L'établissement, qui se veut un lieu confidentiel, doit ouvrir cet été en terrasse de cet immeuble.**

**Là-haut, la vue** est à couper le souffle ! De la terrasse du sixième étage de l'immeuble années 1930 à l'angle des rues Vieille du Temple et des Quatre-fils (IIIe), le regard embrasse tout Paris, du génie de la Bastille à la tour Eiffel, en passant par Notre-Dame et le centre Pompidou.

.. Sublime panorama réservé pour l'heure aux salariés des bureaux loués à la société Perial-Conseil, propriétaire du bâtiment. Chef d'une entreprise spécialisée dans les nouvelles technologies, Damien Bousson est installé au 5e étage depuis vingt ans.

C'est lui qui a eu l'idée « il y a dix ans », d'aménager sur cette dalle inoccupée d'au moins 100 m2 en plein air... un restaurant. « J'ai demandé à Jean-Philippe

Nikoghossian, gérant du café La Perle situé juste en face (78, rue Vieille du Temple), de me donner un coup de main pour définir le concept », confie Damien Bousson. Ainsi est né, poursuit-il, « le projet d'un jardin à la française reconstitué en plein ciel, une terrasse arborée avec des tables pour une quarantaine de couverts, qui n'aura rien à voir avec La Perle ».

### Accessible uniquement sur réservation

« Un lieu confidentiel, accessible uniquement sur réservation le soir, le week-end... Avec une personne chargée de l'accueil en bas au 93, rue Vieille du temple », ajoute Jean-Philippe Nikoghossian, cogérant de la nouvelle affaire qui devrait créer « quinze emplois ». Quant à la carte, mystère... « Ce sera une cuisine méditerranéenne, avec des plats qu'on mange au soleil face à la mer ou... à Paris ! » lâche Jean-Philippe Nikoghossian. Les deux associés espèrent ouvrir cet été leur « restaurant-toit-terrasse », même si les travaux nécessaires pour prolonger l'ascenseur du 4e au 6e étage, n'ont pas encore été réalisés.

Seule ombre au tableau : certains riverains, excédés par les nuisances sonores de la terrasse de La Perle, ouverte chaque jour jusqu'à 1 heure, s'inquiètent de la perspective de l'ouverture prochaine d'une nouvelle adresse pour noctambules à côté de leur appartement... Ainsi cette mère de famille dont la chambre à coucher est située « à trois mètres » de la fameuse terrasse : « Si le projet aboutit, on ne pourra plus dormir le soir... » Directeur de recherches au CNRS, Jean-François Bayart, domicilié rue Vieille-du-Temple depuis 1986, renchérit : « Eclats de voix des consommateurs, musique, bruit de soufflerie des extracteurs de fumée des cuisines... C'est l'ensemble des habitants de l'îlot compris entre les rues des Quatre-fils, Charlot et du Perche, qui va en souffrir ».

Juridiquement, le permis de construire a été accordé le 24 décembre 2014 par la direction de l'urbanisme de l'Hôtel de Ville. Sous réserve « qu'une étude d'impact sonore soit réalisée au préalable pour s'assurer de la tranquillité des riverains », précise Pierre Aidenbaum (PS), le maire du IIIe, qui a émis un avis défavorable au projet. « Cette étude d'impact dont personne n'a entendu parler dans le voisinage, c'est du pipeau ! » s'exclame Jean-François Bayart.

Impassible, Jean-Philippe Nikoghossian déclare que « tout est organisé pour gêner le moins de monde possible et sublimer la vue ». Et affirme : « Il n'y aura pas de musique pour le moment ».

Source : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/paris-75/le-futur-restaurant-sur-le-toit-inquiete-deja-le-voisinage-13-04-2015-4687365.php>